



**DELIBERATION N° 21/182 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT L'ACQUISITION D'UN TABLEAU ET DE PRODUITS DÉRIVÉS
POUR LA VENTE À LA BOUTIQUE DU MUSÉE « MAISON NATALE
PASQUALE PAOLI »**

**CHÌ APPROVA A COMPRA DI UN QUADRU È DI PRUDUTTI DERIVATI
PER A VENDITA À A BUTTEGA DI U MUSEU « CASA NATIVA
PASQUALE PAOLI »**

REUNION DU 27 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept octobre, la commission permanente, convoquée le 15 octobre 2021, s'est réunie sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Véronique ARRIGHI à M. Jean BIANCUCCI
Mme Valérie BOZZI à Mme Christelle COMBETTE
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Hyacinthe VANNI
M. Laurent MARCANGELI à M. Jean-Martin MONDOLONI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République - titre VII,
- VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de

l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

- VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, modifié,
- VU** l'arrêté n° 2021/2731 portant modification de la régie de recettes du musée Pascal Paoli (instituée par arrêté n° 18/01546) en régie de recettes et d'avances
- VU** la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour le patrimoine,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 20/017 AC de l'Assemblée de Corse du 13 février 2020 portant approbation du cadre de politique générale des sites archéologiques et des musées de Corse,
- VU** la délibération n° 21/056 AC de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2021, portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI,

Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI.

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE l'acquisition d'un tableau *Paoli 2021* à l'artiste Marcè Lepidi-Acquaviva dans le cadre de l'exposition *Pasquale Paoli, un mitu fundatore* et des produits dérivés pour la vente à la boutique du musée.

ARTICLE 2 :

DÉCIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

Origine : BP 2021

- 3 900 € sur le programme 4439 Musée de Merusaglia - opération n° 4439N002 - Investissement - chapitre 903 - compte 2168
- 4 010 € sur le programme 4439 Musée de Merusaglia - opération n° 4439N001 - Fonctionnement - chapitre 933 - compte 60618

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 27 octobre 2021

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 27 OCTOBRE 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**MUSEU CASA NATIVA PASQUALE PAOLI : COMPRA DI UN
QUADRU È DI PRUDUTTI DERIVATI**

**MUSÉE MAISON NATALE PASQUALE PAOLI :
ACQUISITION D'UN TABLEAU ET DE PRODUITS DÉRIVÉS**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet :

L'acquisition d'un tableau *Paoli 2021* à l'artiste Marcè Lepidi-Acquaviva dans le cadre de l'exposition *Pasquale Paoli, un mitu fundatore* et des produits dérivés pour la vente à la boutique du musée.

1) Le tableau *Paoli 2021*

Le commissariat de l'exposition *Pasquale Paoli, un mitu fundatore* devant se tenir en 2021 au Musée Maison Natale de Pasquale Paoli, avait décidé l'acquisition d'un tableau auprès de l'artiste Marcè Lepidi-Acquaviva afin d'illustrer l'utilisation au XXI^{ème} siècle de l'image du Général. Le commissariat de l'exposition, assuré par les historiens Antoine-Marie Graziani et Ange-Toussaint Pietrera, a choisi de passer commande à l'artiste Marcè Lepidi-Acquaviva, représentatif du Pop Art en Corse, et reconnu pour utiliser la figure de Paoli au centre de ses créations, et ce dès ses débuts en 2008, avec le célèbre tableau *Paoli Kiss*.

L'artiste, réputé pour son art du détournement transgressif empreint d'humour afin de casser les codes de la provocation, a proposé un portrait inspiré de celui réalisé par Ignace-Louis Varese conservé au musée. On y voit le Babbu di a Patria élégamment vêtu d'une veste avec un col roulé sur lequel figure l'inscription « Aleria 75 Fan Club ». Par cette image, l'artiste suggère avec humour et dérision l'adhésion qu'aurait pu exprimer Pasquale Paoli aux revendications nationalistes de 1975 s'il avait vécu à cette époque, mais critique également l'utilisation à des fins de merchandising de l'histoire de la Corse au détriment parfois de ses vraies valeurs. Critique dont ne s'exclut pas Lepidi-Acquaviva, puisque lui-même déclare profiter de ce système.

Le coût de cette acquisition est de 3 900 € HT, incluant la cession des droits patrimoniaux, des droits de propriété industrielle et de l'exploitation des résultats à la Collectivité de Corse.

2) Produits dérivés à l'effigie du tableau

Des produits dérivés, à l'effigie de ce tableau, seront commandés sur le budget du Musée de Merusaglia afin d'être vendus dans sa boutique. Les objets ont été choisis par le commissariat de l'exposition et la Direction du Patrimoine, sur propositions de l'artiste Marcè Lepidi-Acquaviva, en tenant compte des demandes formulées par les visiteurs auprès de la boutique du musée Pasquale Paoli.

Il s'agit de tirages papier du tableau signé de l'artiste, de badges, de cartes postales

et de 10 exemplaires du tableau encadrés. Tous les objets seront livrés avec un conditionnement prêt pour la vente. Les 10 exemplaires du tableau encadré ne seront pas mis en vente, mais réservés pour la communication de la Collectivité. Un exemplaire sera remis aux commissaires de l'exposition et offert aux personnalités qui seront invitées à l'inauguration de l'exposition. Les badges et les cartes postales, destinés à la communication, seront réservés aux groupes scolaires qui viendront visiter l'exposition avec leurs professeurs.

Ainsi seront mis en vente à la boutique du Musée :

PRODUITS	EXEMPLAIRES	PRIX UNITAIRE TTC
Tirage papier du tableau signé par l'artiste	90	59 €
Badge	500	4,50 €
Carte postale	1 000	1,50 €

Seront réservés pour la communication de la Collectivité de Corse et du Musée Maison Natale Pasquale Paoli :

PRODUITS	EXEMPLAIRES
Tirage papier du tableau avec encadrement	10
Badges	200
Carte postale	300

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Détails du devis N°20 et N°21 incluant:

- 1 - L'original du tableau en exclusivité pour le musée.
- 2 - Un tirage papier numéroté entre 1 et 100 pour la vente dans les boutiques du musée.
- 3-4 - La déclinaison d'objets reprenant le visuel du tableau pour les boutiques (Badges et Cartes Postales).

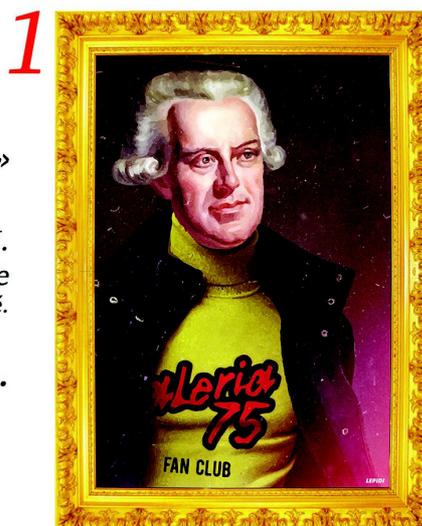
Le devis N°20 inclus la cession des droits totale de l'oeuvre à la Colléctivité de Corse.
Le devis N°21 inclus 10ex de tirages papier encadrés pour les officiels et pour la présentation en boutique.

Tableau : Exemplaire unique.

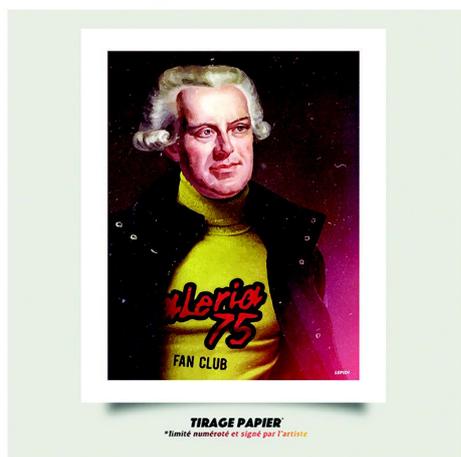
« PAOLI 2021 »

Artiste : LEPIDI.
Technique numérique - impression sur toile
Encadrement style baroque doré et patiné.

71,5 x 91,5 cm.



Tirage papier d'art : Reproduction du tableau 100ex 40x50cm.



- Tirage papier limité 40 cm x50 cm " Paoli 2021 " imprimé sur papier d'art - Woodstock Betulla FSC
(100ex numérotés et signés par l'artiste)

/!\ Tirages livrés sans cadres.
/!\ Tarif incluant le conditionnement " prêt à être vendu ".
/!\ Prix de vente conseillé 59€.

4 Cartes Postales :

- Cartes postale prestige 10 cm x 15 cm.
" Paoli 2021 "
Imprimées sur papier d'art Mohawk Superfine.

/!\ Prix de vente conseillé 1,50€ ttc.

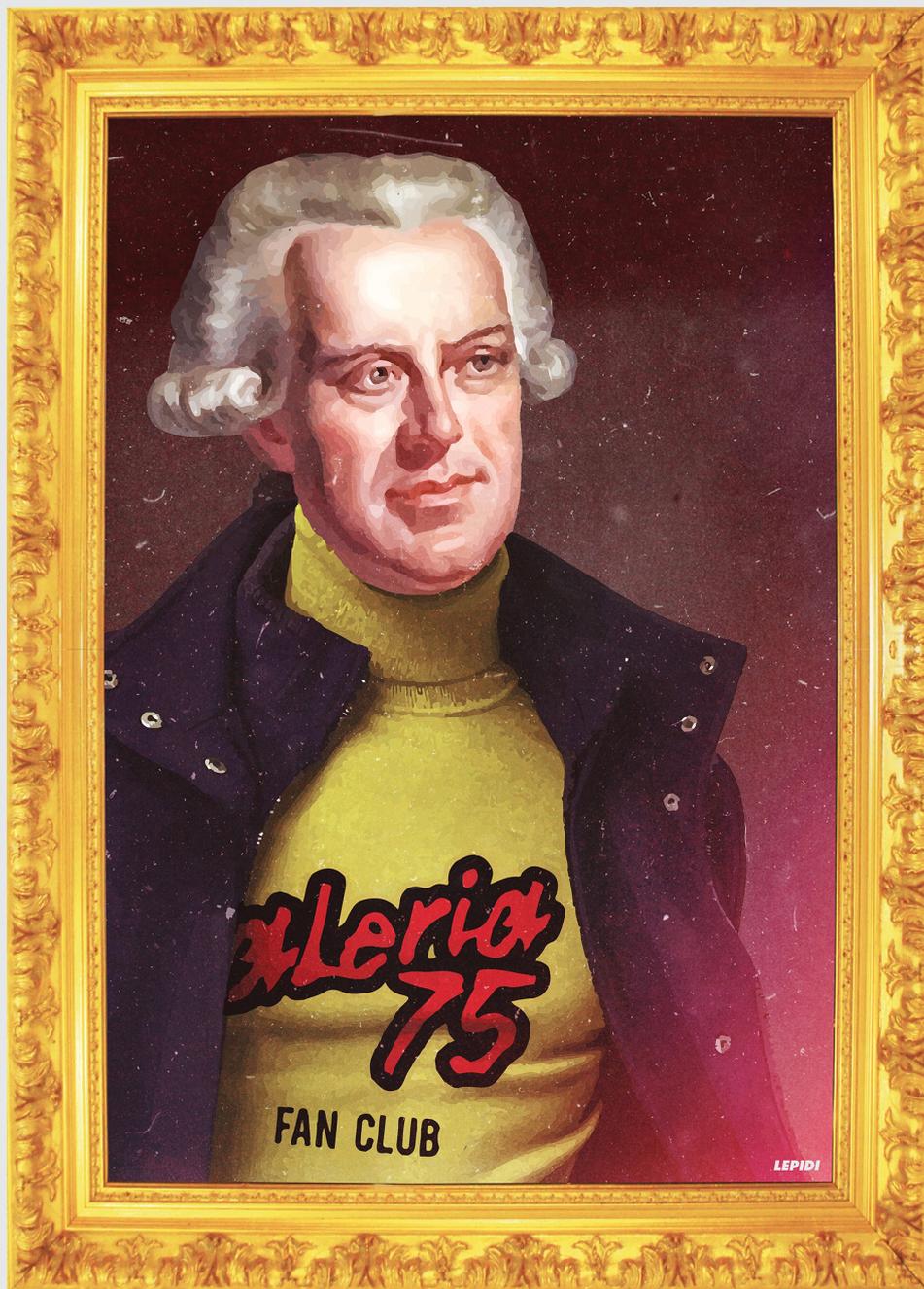
Badges :

Badges style pin's 45x68mm avec épingle.

Badge vertical à épingle - 45x68 mm
Brillant " Paoli 2021 "
500ex.

/!\ Prix de vente conseillé 4€50 ttc.





« PAOLI 2021 »

Artiste : LEPIDI.

Technique numérique - impression sur toile

Encadrement style baroque.

57x77cm.

